

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

—————
Région de gendarmerie
de Bourgogne-Franche-Comté
—————

Décision n° 4587 du 10 mai 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du groupement de gendarmerie départementale du Doubs

NOR : INTJ2111945S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté,
commandant du groupement de gendarmerie départementale du Doubs,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 11443 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032367S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juin 2021 :

Mengarda	Fabrice	NIGEND : 162 550
-----------------	---------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2021 :

Verjus	Nicolas	NIGEND : 178 166
Grognu	Sébastien	NIGEND : 204 869

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2021 :

Berthod	Sébastien	NIGEND : 197 028
Nicod	Joël	NIGEND : 174 569
Berçot	Pierre-Alain	NIGEND : 183 684

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2021 :

Atifame	Yoann	NIGEND : 323 838
Fumery	Benjamin	NIGEND : 378 717
Trémedet	Florent	NIGEND : 186 222
Page	Paul	NIGEND : 361 545

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 mai 2021.

*Le général,
commandant adjoint de la région de gendarmerie
de Bourgogne-Franche-Comté,
commandant le groupement de gendarmerie
départementale du Doubs,
S. Gauffeny*